

SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

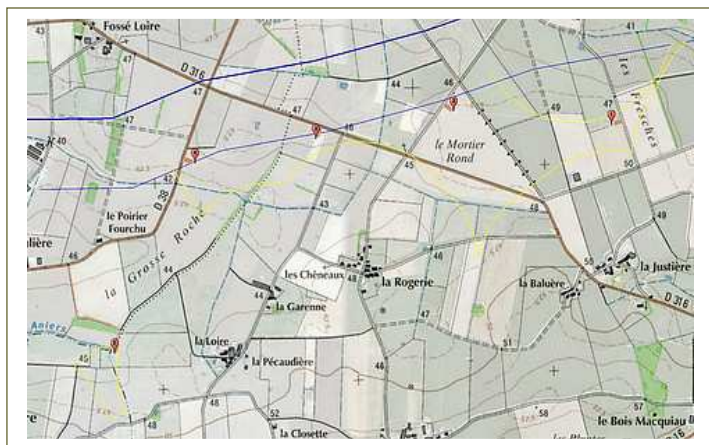
Eolandes Teillé, les vacances sont vraiment finies

Par Jean Martin Cheverau

Beaucoup de travail reste à faire. Nous avons probablement mis la barre un peu haute quant à la période de dépôt du PC (*permis de construire*). Le dossier de PC nécessite beaucoup de réponses des bureaux d'études qu'il nous faut lire et relire pour tout comprendre, demander des compléments de données et des corrections là où il y a erreur. Malgré le sérieux que nous mettons à compiler toutes ces données et les limites de notre disponibilité, notre souhait est de déposer un PC qui ne demanderait pas de complément d'information de la part des services instructeurs de la préfecture. En clair, ce n'est pas la date de dépôt du PC qui est importante, mais le temps d'instruction à la date d'obtention purgée de tout recours.

CR du pôle éolien: nous étions 5 représentants d'EOLA pour défendre notre dossier le 6 novembre à la DDTM (*Direction Départementale des Territoires et de la Mer*) avec 3 projets d'implantation. Le projet n° 1, 5 éoliennes de grand gabarit, est celui qui avait notre préférence et qui a été retenu moyennant quelques ajustements, notamment l'emplacement de l'aérogénérateur n°2 qu'il nous a fallu déplacer du nord du champ vers le sud-ouest. Les services instructeurs exigent cela pour la recevabilité du projet pour des raisons esthétiques.

pour télécharger le plan ci-dessous cliquez sur le lien
http://eoliennes-ancenis.fr/public/Teille/14-11-06_IGN_Eolandes.jpg



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Laurent Dubost, collègue des clubs

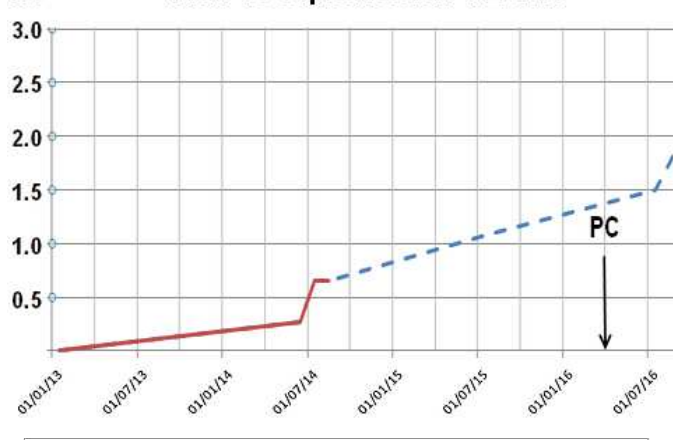
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Thierry Guillet, Eric Juncker

Perspectives financières 2015

Par Olivier Kriegk

Je vous annonçais lors de notre dernière édition l'envoi, après l'été, d'un document récapitulatif, pour chaque CIERC et chaque actionnaire, votre situation au regard du capital détenu par chacun : votre patience a été méritoire, le document sera envoyé sous quelques jours maintenant. Nous commençons à travailler désormais sur le plan d'affaire (business plan), puisque nous disposons de premiers éléments financiers, depuis la sélection de notre fournisseur de turbine. Il est encore trop tôt pour vous abreuver de chiffres, ce sera l'objet d'une prochaine édition. Une grande incertitude encore : quelle sera la politique de rachat de l'électricité dans le cadre de la loi sur la transition énergétique... ! Ceci ne doit pas nous empêcher de poursuivre la préparation financière du projet, et nous devons poursuivre la création de nouveaux clubs et la souscription de capital. Objectif fixé par le CD : au moins 1M€ à fin juin 2015. C'est la condition pour être demain crédible auprès des banques.

Plan de capitalisation d'EOLA



Les clubs d'investissement CIERC

Par Laurent Dubost

« Essaimage » des CIERC proche de 20 adhérents.

Parfois, les clubs d'investissement sont confrontés à des demandes d'adhésions alors que la limite des 20 investisseurs est atteinte.

Cette situation doit être mise à profit pour créer de nouveaux clubs avec l'objectif que quelques anciens adhérents puissent apporter leurs connaissances de l'historique du projet et de ses modalités de gestion à ces nouveaux clubs.

Soyons clairs : les anciens adhérents ont vocation à être les premiers gérants de ces nouveaux Clubs.

Une démarche simple mais rigoureuse :

- prendre contact avec EOLA qui vous fournira les versions récentes des documents de création du CIERC et la procédure à suivre,
- l'assemblée constitutive du club permettra le choix d'un gérant et d'un trésorier,
- tous les adhérents devront adhérer aux valeurs de l'éolien citoyen,
- le suivi du transfert d'adhérents entre clubs (et de leurs actions, autorisé par l'article 11 de nos statuts) doit se faire avec la plus grande lisibilité afin qu'il n'y ait aucune erreur dans les listes des adhérents de tous les clubs associés.

Nous ferons parvenir aux gérants une note explicative plus complète et les formulaires adaptés pour faciliter la création d'un club et le transfert d'adhérents.

Nouveaux clubs en gestation :

L'équipe d'EOLA souhaite la bienvenue au nouveau CIERC 'Au Fil du Vent' créé à Monbert. D'autres clubs seront créés prochainement sur les communes de Teillé, St Herblon, Ancenis, Orvault et Treillères.

Six représentants d'EOLA ont suivi une formation ECPdL sur l'exploitation et la maintenance des parcs éoliens, le 23/10 à Teillé



une nacelle de SWT113-3.0 Siemens près de Lille

Le choix important du type d'éolienne

Par Jean Rabian

C'est après avoir pris connaissance du potentiel éolien, à l'issue d'une année de mesures, et du résultat des études acoustiques que l'on peut faire un choix adapté aux conditions locales du site.

Nous avons fait une étude comparative entre 5 constructeurs portant sur 10 options : de 7 turbines au gabarit actuel (hauteur de 150m en bout de pale) à 5 modèles modernes de grand gabarit. Notre choix engage l'avenir de la société d'exploitation du parc pour au moins 30 années.

Le permis sera déposé avec 5 éoliennes Siemens SWT113 de 3 mégawatts, à entraînement direct, équipé d'un rotor de 113m de diamètre, soit une surface balayée d'un hectare, perché sur un mât de 115m, soit 172m en bout de pale.

Eolandes Teillé sera le premier parc éolien de la COMPA (et peut-être le seul) à utiliser cette nouvelle génération de turbines de grand gabarit et à haut rendement énergétique. Notre projet éolien se doit d'être exemplaire dans sa démarche citoyenne mais aussi sur le plan technologique.

Réunions d'information ouvertes au public

- vendredi 28 novembre à 20h30,
salle polyvalente Teillé
- jeudi 4 décembre à 20h30,
salle du Fort à St Herblon
- vendredi 5 décembre à 20h30
salle des associations à le Cellier